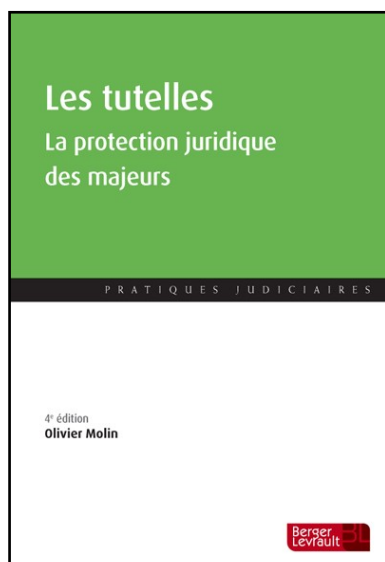


Les Tutelles

La protection juridique des majeurs

De Olivier Molin



Parution : 5 mars 2020

Collection : Pratiques juridiques

Broché : 352 p. | 16 x 24 cm

Prix : 42 € TTC

ISBN : 978-2-7013-2066-3

La réforme de la procédure tutélaire après la loi n° 2019-222 du 23 mars 2019 !

La loi n° 2019-222 du 23 mars 2019 de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice et son décret d'application du 22 juillet 2019 portant réforme du droit des tutelles entendent promouvoir l'autonomie du majeur protégé pour permettre au « nouveau » juge des tutelles de concentrer son office sur les situations les plus complexes.

En conséquence, cette nouvelle édition intègre les nombreux changements fonctionnels et procéduraux auxquels les magistrats, avocats, notaires, médecins, tuteurs et services sociaux doivent s'adapter :

- la mise en place d'une procédure unique devant le juge du contentieux de la protection, en vue de prononcer une mesure de protection judiciaire ou d'habilitation familiale ;
- l'élargissement de la mesure d'habilitation familiale aux hypothèses d'assistance ;
- ou encore le renforcement de l'obligation d'inventaire et l'instauration de nouveaux modes de contrôle pour la vérification et l'approbation des comptes de gestion.

Par ailleurs, elle a été minutieusement enrichie afin d'apporter des réponses claires et précises aux questions les plus délicates :

- comment a évolué le rôle du juge des tutelles depuis 1968 ?
- quel est le rôle de la famille dans une mesure de protection juridique ?
- comment saisir le procureur de la République d'une demande de placement sous protection ?
- quel est le rôle du médecin inscrit sur la liste du procureur de la République ?

Les différents régimes de protection présentés de manière pédagogique et assortis des formulaires utiles à la pratique.



À propos de l'auteur

Olivier Molin, magistrat, conseiller à la cour d'appel de Lyon, a exercé les fonctions de juge des tutelles pendant six ans au tribunal d'instance de Besançon.

Sommaire

Partie 1 – Les dispositions générales

Chapitre 1 – Les principes généraux de la protection des personnes majeures

Chapitre 2 – Les dispositions communes aux différents régimes de protection

Partie 2 – Les mesures de protection juridique

Chapitre 1 – Les conditions d'ouverture d'une mesure de protection juridique

Chapitre 2 – La procédure devant le juge des tutelles

Chapitre 3 – La protection provisoire : la sauvegarde de justice

Chapitre 4 – La curatelle et la tutelle

Chapitre 5 – La mesure d'habilitation familiale

Chapitre 6 – Le mandat de protection future

Partie 3 – L'accompagnement en matière sociale et budgétaire

Chapitre 1 – La mesure d'accompagnement social personnalisé

Chapitre 2 – La mesure d'accompagnement judiciaire

Partie 4 – Le statut des mandataires judiciaires à la protection des personnes

Chapitre 1 – Les conditions d'aptitude à la profession de mandataire judiciaire à la protection des majeurs

Chapitre 2 – Le contrôle, les obligations et la responsabilité des mandataires judiciaires à la protection des majeurs

Partie 5 – Le financement des mesures de protection

Chapitre 1 – Le financement des mesures exercées par un proche

Chapitre 2 – Le financement des mesures exercées par un mandataire judiciaire à la protection des majeurs

Annexes

Annexe 1 – Requête en vue de l'ouverture d'une mesure de protection

Annexe 2 – Notice d'information sur l'habilitation familiale

Annexe 3 – Notice d'information relative à la curatelle simple ou renforcée

Annexe 4 – Notice d'information relative à la tutelle

Annexe 5 – Notice sur le rôle du subrogé curateur ou tuteur

Annexe 6 – Notice d'information aux médecins

Annexe 7 – Modèle d'ordonnance désignant un enquêteur social

Annexe 8 – Mission-type du médecin inscrit sur la liste du procureur de la République

Annexe 9 – Formulaire de compte de gestion

Annexe 10 – Formulaire d'inventaire de patrimoine

Annexe 11 – Décret n° 2008-1498 du 22 décembre 2008 fixant les listes de prestations sociales

Annexe 12 – Décret n° 2008-1484 du 22 décembre 2008 relatif aux actes de gestion du patrimoine des personnes placées en curatelle ou en tutelle

Annexe 13 – Décret n° 2008-1507 du 30 décembre 2008 relatif à l'information et au soutien des personnes appelées à exercer ou exerçant une mesure de protection juridique des majeurs

Annexe 14 – Décret n° 2008-1556 du 31 décembre 2008 relatif aux droits des usagers des mandataires judiciaires à la protection des majeurs

Contact Presse : Nathalie Veuillotte

06.17.42.24.44 / nathalie.veuillotte@berger-levrault.com

Plus d'information sur berger-levrault.com rubrique « Maison d'Édition »